



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid-19 dans des élevages de visons

Question au Gouvernement n° 3559

Texte de la question

COVID-19 DANS DES ÉLEVAGES DE VISIONS

M. le président. La parole est à M. Loïc Dombreval.

M. Loïc Dombreval. Dimanche 22 novembre, la France a abattu un millier de visons dans un élevage d'Eure-et-Loir à la suite de la détection de leur contamination au coronavirus Sars-Cov-2. Si l'éleveur et sa famille sont heureusement indemnes, une population animale susceptible d'amplifier et de propager un virus qui touche l'homme est un phénomène très préoccupant. Sur les quatre élevages français de visons, un deuxième a été testé négatif. Il reste donc deux élevages dont la situation sanitaire est en cours d'évaluation, l'un dans la Meuse et l'autre dans l'Orne ; leur statut sanitaire sera connu dans les prochains jours.

À ce jour, six pays – le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, l'Italie, les Pays-Bas et la Suède – ont signalé la présence du Sars-Cov-2 parmi des visons d'élevage. Les Pays-Bas, qui avaient prévu par la loi de mettre fin aux élevages de visons en 2024, ont abattu leur cheptel et décidé de fermer leurs élevages fin 2020. Le 4 novembre, le Danemark, premier producteur mondial de fourrure avec plus de 1 200 élevages, a débuté l'abattage de 17 millions d'animaux après avoir détecté un variant du virus pouvant compromettre l'efficacité d'un futur vaccin humain.

Madame la ministre de la transition écologique, le 29 septembre, vous avez annoncé la fermeture progressive des élevages de visons sous cinq ans. Compte tenu de la situation, je suis d'avis qu'il faut les fermer dès 2021 en accompagnement financièrement et socialement la reconversion des éleveurs, grâce au plan de relance, par exemple. La période est idéale pour mettre un terme définitif à ces élevages avant que ne débute un nouveau cycle de reproduction des animaux – la fourrure des visons abattus étant habituellement prélevée en novembre et en décembre.

Alors que 75 % des maladies infectieuses et émergentes touchant l'homme sont d'origine animale, ces élevages posent la question plus générale de la validité des systèmes de production intensifs, dans lesquels les éleveurs doivent produire toujours plus, toujours plus vite et toujours moins cher, entassant des milliers d'animaux au patrimoine génétique pratiquement identique, entre lesquels se propagent très rapidement des pathogènes potentiellement transmissibles aux humains. Quelles décisions comptez-vous prendre pour gérer cette situation sanitaire préoccupante ? (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. Monsieur Dombreval, depuis le mois de mai, des dispositifs spécifiques de surveillance de la covid-19 sont déployés dans l'ensemble des élevages de visons. À la suite de l'alerte, en avril, des autorités sanitaires néerlandaises, qui avaient détecté un variant du virus dans

certains élevages, des analyses plus poussées ont été conduites par l'ANSES – l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – à la mi-novembre. C'est dans ce cadre qu'ont effectivement été détectés, dans un élevage de visons d'Amérique situé en Eure-et-Loir, des animaux contaminés par la covid-19. Bien sûr, pour ne prendre aucun risque, nous avons immédiatement ordonné l'abattage de mille animaux de cet élevage ainsi que l'élimination de produits qui en sont issus. Les éleveurs concernés ont été testés négatifs au virus mais font évidemment l'objet d'une surveillance médicale renforcée. Les analyses en cours détermineront si d'autres animaux ont été contaminés par le virus ou son variant. Nous savons déjà que l'un des trois autres élevages ne présente aucun signe de contamination ; nous attendons les résultats concernant les deux autres.

S'agissant des annonces sur le bien-être animal – un sujet sur lequel je sais pouvoir compter sur votre plein soutien – de fin septembre, il ne faut pas les mélanger avec les dispositions sanitaires immédiates. Nous avons annoncé la fin des élevages de visons d'Amérique pour leur fourrure d'ici à cinq ans ; une concertation est en cours avec la filière pour mettre progressivement fin à cette activité tout en travaillant à la reconversion professionnelle des éleveurs. Ce temps de concertation reste nécessaire, et nous prendrons les décisions qui s'imposent une fois le résultat des tests obtenu.

Vous le voyez, nous sommes mobilisés pour répondre à l'urgence sanitaire mais aussi pour mettre en œuvre les mesures relatives au bien-être animal, en nous efforçant de concilier les deux objectifs ; encore une fois, je sais pouvoir compter sur votre soutien. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Loïc Dombreval](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3559

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 novembre 2020](#)